

Compte-rendu du Bureau Exécutif du 29 juin 2020.

Zoom, le 29 juin 2020, 10h30.

Etaient **présents** Michel Canny, Patrice Boquillion, Catherine Leclercq, Claude Lerosey, Didier Casado, Harry Coupel et Marie Christine Valenti Janiak.

Etaient **absente et excusée** Marie Edith Voog.

1. Compétitions fédérales : organisation de la fin de la saison 2019-2020.

Au niveau fédéral, plusieurs scénarios avaient été envisagés mais un seul, qui n'a pas forcément fait l'unanimité parmi les Présidents de Comité, a été retenu par le Président Bogacki, soit :

- garder le quatrième trimestre 2020 pour finir la saison 2019-2020 en laissant toute latitude aux comités
- organiser une saison 2020-2021 allégée de décembre 2020 à juin 2021

D'aucuns auraient préféré qu'un même choix s'impose à tous les comités de France mais la FFB a fait le choix de la souplesse.

Le Bureau Exécutif du Comité de Picardie se réunit donc ce jour pour décider de l'organisation qu'il compte appliquer pour la fin de saison 2019-2020.

Trois positions différentes émergent de l'ensemble des débats :

- **A** - Arrêter, comme toutes les fédérations sportives, la saison 2019-2020 au 15 mars 2020 car si le protocole sanitaire se maintient, les clubs du comité ne pourront pas accueillir les grosses épreuves et ce, d'autant plus que le projet du nouveau centre de compétitions a pris trois mois de retard ; priorité devrait être donnée au retour des joueurs en clubs (57% des licenciés ne font pas d'épreuves fédérales) et il sera certainement délicat de ramener dès la rentrée les joueurs à la compétition : la plupart d'entre eux sont attachés à un certain rituel. « Octobre n'est pas le mois pour finir mais bien celui pour commencer. » Le Comité accuserait un manque à gagner de 2 000 € par épreuve mais qu'il pourrait assumer puisque ses finances sont saines. En ce qui concerne le classement, les joueurs ne seraient pas lésés car des péréquations seraient introduites dans les calculs pour pallier le manque à gagner en PP et PE.
- **B** - Finir dans son intégralité la saison 2019-2020 au quatrième trimestre 2020. Les péréquations que l'on introduirait dans le calcul du classement n'ont aucune valeur sportive et le calendrier pourrait se faire sans surcharge. Certains clubs peuvent accueillir jusqu'à vingt-deux tables en respectant le protocole sanitaire et pour les épreuves nécessitant plus de vingt-deux tables, il serait possible d'organiser (exceptionnellement) des finales de comité en simultané sur deux centres. Par ailleurs, si les épreuves entamées ne se terminent pas, des remboursements aux joueurs pourraient s'imposer.
- **C** - Ne finir qu'un certain nombre d'épreuves de la saison en cours, notamment celles qui se terminent tous les ans sur des montées-descentes, soit l'open par paires excellence qui s'accompagnerait, par souci d'équité, de l'open par paires honneur et de l'open par paires promotion et les Interclubs D1 et D2 qui s'accompagnerait, toujours par souci d'équité, des Interclubs D3 et D4. Aucune décision à prendre pour le quatre dame excellence dont la finale de comité a déjà été jouée.

La position **C** est adoptée à l'unanimité avec obligation d'organiser la finale de comité de l'open honneur par paires en simultané sur deux centres.

Claude Lerosey s'engage à présenter un calendrier en ce sens dès la fin de la semaine.

Question est posée de savoir si les joueurs seront remboursés des épreuves qui n'auront pas été jouées. Il est répondu oui à l'unanimité.

Claude Lerosey souligne l'incongruité de la décision fédérale qui consiste à faire jouer des finales nationales en open et en mixte pour toutes les catégories sauf l'excellence.

2. Décision sur le classement.

- Points de la saison 2019-2020 calculés en tenant compte de toutes les épreuves de ladite saison (y compris celles se terminant au dernier trimestre 2020).

- Coefficient multiplicateur appliqué à chaque joueur pour les points marqués en 2019-2020, dépendant du % d'épreuves (ou de stades d'épreuves) auquel il n'aura pas pu avoir accès.
- Classement indicatif à l'issue de cette saison 2019-2020 publié en février 2021, qui pourra servir de « meilleur classement » par la suite si cela est favorable au joueur.
- Mais : les indices pour l'inscription aux compétitions 2020-2021 seront ceux de juillet 2019.
- Il s'agit du classement qui sera en vigueur pendant la saison 2021-2022.
- Abattement normal des points de 2019-2020.
- Classement de juillet 2021 obtenu en ajoutant ensuite les points marqués dans la saison 2020-2021.
- Ajustements prévus (à proposer par la commission de classement) en jouant sur les attributions et/ou sur les seuils, pour compenser le fait qu'il manquera certaines épreuves (ou certains stades) à la saison 2020-2021.
- Les divers seuils d'accès pour ce classement 2021-2022 seront approximativement égaux aux anciens seuils fixes (ex : 125 PP pour la première série trèfle, 72 000 PE pour la deuxième série trèfle), modulo les quelques ajustements évoqués ci-dessus.
- Il s'agit du classement qui sera en vigueur pendant la saison 2022-2023.
- Abattement normal des points de 2020-2021.
- Seuils de ce classement de juillet 2022 calculés en juillet 2021, en appliquant les % votés par le CF de mars 2019.

3. Grand Festival des Simultanés FFB et Opérateurs Privés.

- Il aura lieu pendant tout le mois de septembre et la première semaine d'octobre.
- La première semaine sera gratuite.
- Il sera ensuite demandé trois euros par paire.
- Les PE seront doublés et la FFB ne prélèvera aucun dû.

4. Coupe des Clubs.

- La Coupe des Clubs a été interrompue suite à l'épisode du Covid 19.
- La Coupe des Clubs est reportée du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020.
- Dès le 1^{er} juillet, les clubs pourront communiquer de nouvelles dates pour remplacer celles qu'ils n'ont pas pu faire.
- La Finale Nationale aura lieu en simultanément le samedi 19 décembre 2020 en deux séances.

5. Centre de compétitions à Beauvais.

Le bail du premier projet n'a pas été signé à cause du confinement mais, toujours à la même adresse, il est possible d'envisager un nouveau projet qui tiendrait bien la route en fusionnant les locaux du club de Beauvais avec ceux du marchand de peinture voisin Paille qui a annoncé son départ.

Seraient ainsi à disposition 400 m² répartis comme suit :

- 240 m² de salles de jeu à l'identique du premier projet
- 80 m² de locaux destinés à la convivialité
- 80 m² de locaux techniques

Les nouveaux plans ont été dessinés par Bruno Renard et Christine Boquillion.

Michel Canny s'engage à aller voir prochainement le propriétaire pour renégocier les loyers.

Compte tenu du meilleur état des locaux, ce projet permettrait d'économiser 40 000 € sur les travaux par rapport au projet initial.

6. Date de la prochaine Assemblée Générale.

Samedi 03 octobre 2020 à Amiens.

Pour information, le prochain Conseil Fédéral aura lieu les 22 et 23 octobre 2020. Il sera électif.

7. Point sur les Finances.

Les finances du Comité sont en bonne santé.

Sont estimées à fin juin :

- dépenses : 164 000 €

- recettes : 155 000 €

Donc une perte d'un peu moins de 10 000 €

Les Interclubs qui n'ont pas encore été facturés et qui se joueront au quatrième trimestre 2020 viendront alléger cette perte.

Pour information, le comité devrait perdre cette saison 2% de licenciés (-31 licences).

Toujours pour information, au niveau fédéral, les pertes s'élèveraient à :

- 2019-2020 : 100 000 €

- 2020-2021 : 660 000 €

- 2021-2022 : 360 000 €

Prévisions recettes fédérales

	Saison « normale »	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Tournois de clubs	3 200 000 €	2 500 000 €	2 150 000 €	3 150 000 € +
Compétitions	1 900 000 €	1 000 000 €	1 700 000 €	1 800 000 €

Ces prévisions ont été faites sur les estimations suivantes :

- - 5% de clubs
- - 20% de licenciés
- - 20% de participation aux épreuves en excellence
- - 30% de participation aux épreuves en honneur
- - 30% de participation aux épreuves en promotion
- - 10% de participation aux épreuves en espérance

La FFB devrait finir la saison à -1,5% pour les licences.

8. Point sur le Développement.

Information a été donnée aux clubs pour commander sur le site fédéral le kit rentrée 2020.

Il se peut que les journées associatives soient en nombre plutôt restreint à la rentrée.

Michel Canny a un projet qu'il a déjà proposé au niveau national mais qu'il déclinera de toutes façons au niveau du comité quelle que soit la réponse fédérale. « Je Recrute dans mon Association ! Pas mon Club de Bridge ! L'autre dont je suis également membre ! »

- Tu demandes au Président de ton Association s'il accepterait de faire passer à ses membres une information concernant notre activité
- S'il est d'accord, tu fais parvenir l'information au comité qui te fera parvenir un modèle de courriel à l'attention des membres de ton association que tu pourras proposer

Et rien d'autre à faire car il y aura dans le courriel un lien qui permettra, à tous ceux qui seront intéressés, de recevoir directement et gracieusement une Bridge Box.

Levée de la séance à 12h15.